Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 15

Artikel: A la liberté ! : 14 avril 1803
Autor: J.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212986

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

55me ANNÉE — N° 15. Samedi 14 avril 1917.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

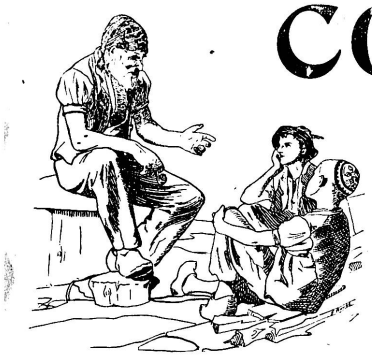

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (*1er étage*).
Administration (*abonnements, changements d'adresse*),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„ PUBLICITAS "
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse*, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — *Etranger*, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton**, 15 cent. — **Suisse**, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — **Réclames**, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 14 avril 1917 : A la liberté ! (J.M.) — Trau tsaud borle (l'onclio Jules) Propos d'un sexagénaire (C. P.). — Onco clliau crouie z'einfant (Djan dai Pivè). — Le drill chez les romains. — Le signal de Saint-Cergues (feuilleton) (C. B.).

A LA LIBERTÉ !

14 avril 1803.

C'est aujourd'hui le 14 avril ! Un beau jour, pour les Vaudois croyant encore en l'amour de la patrie, qui n'exclut nullement l'amour de l'humanité, comme d'aucuns le prétendent, dont le cœur est trop petit, il faut le supposer, pour leur donner asile à tous deux. Plaignons-les.

Le 14 avril ! Mais c'est la consécration officielle, définitive, de l'acte d'indépendance du 24 janvier. Les Vaudois étaient dès lors citoyens de la liberté, et Suisses, au même titre que les autres Confédérés ; au même titre que les Bernois, dont ils avaient été longtemps les sujets, un peu trop dociles, peut-être, sinon résignés. Heureusement, le ferment de liberté, que jamais on n'élimine tout-à-fait, persistait, vivace, chez quelques-uns d'entre eux. Il devait fatalement provoquer un jour l'insurrection. Elle se fit sans effusion de sang. En fut-elle moins sincère et moins glorieuse ? Non point.

Ah ! comme nous sommes heureux et fiers de célébrer l'anniversaire plus que centenaire de notre avènement à la liberté, en ces heures tragiques où le monde entier, car il s'en faut de peu, lutte avec un héroïsme, une ténacité admirables pour en assurer la victoire définitive, ainsi que celle de la justice et du droit, sans lesquels il n'y a pas de liberté.

Le mois d'avril nous est particulièrement cher, à nous, Vaudois. Il évoque le souvenir de quelques-uns des faits les plus saillants de notre histoire. Rappelons-les.

* * *

Le 31 mars 1723, à 2 heures de l'après-midi, une troupe armée, composée de 500 fusiliers, de 50 grenadiers et de 12 dragons, entrait à Lausanne par la porte Saint-Pierre, bannières déployées, tambours battant, fifres jouant. C'était Davel et ses soldats — ces derniers ignorant les plans de leur chef, il faut le dire — qui venaient à Lausanne pour affranchir le pays de Vaud de la domination de LL. EE. de Berne.

La tentative était noble, héroïque, sublime. Mais elle était prématurée. Les Vaudois n'étaient pas mûrs, alors, pour la liberté.

On connaît les faits. Le lendemain, 1er avril, sur la place de la Palud, comme Davel, confiant en ses concitoyens et croyant avoir gagné à sa cause les autorités lausannoises, s'apprêtait à partir pour Moudon, afin de continuer son œuvre, il est trahi, arrêté.

— Je vois bien que je serai la victime de cette affaire, dit-il, simplement ; mais qu'importe, il en reviendra toujours quelque avantage à ma patrie.

Le samedi 24 avril, après un jugement où, par les moyens les plus cruels, on avait en vain cherché à lui faire dénoncer des complices, qu'on lui supposait, Davel mourait en héros sur l'échafaud de Vidy. Il n'avait eu d'autre complice que son ardent amour de la patrie et de la liberté.

Sa noble tentative avait échoué, par la faute même de ses compatriotes. Mais le germe de l'indépendance était semé. Il devait germer et éclater un jour ou l'autre.

* * *

Soixante-quinze ans après la mort glorieuse de Davel, sous l'impulsion des principes de liberté, d'égalité et de fraternité proclamés par la révolution française de 1789, un vent d'émancipation soufflait de nouveau dans le pays de Vaud. Les esprits étaient agités. De grands événements se préparaient.

En décembre 1797, six patriotes vaudois prêtèrent solennellement entre eux le serment suivant :

« Je jure d'être fidèle à la cause de la Liberté » et de l'Egalité ; de sacrifier, s'il le faut, pour » elle, ma fortune et ma vie, et de faire respec- » ter les personnes et les propriétés ! »

Le 24 janvier 1798, à l'aube, place de la Palud, dans la maison, aujourd'hui Morin, où siégeait le Comité de Réunion — le comité révolutionnaire — on arbora, à la fenêtre, le drapeau de la République lémanique, portant ces mots « Liberté ! Egalité ! » Et l'on proclama l'indépendance des Vaudois. L'allégresse était générale.

* * *

Cinq ans plus tard, enfin, le pays de Vaud prenait rang, à titre de canton, dans la Confédération helvétique.

Le 14 avril 1803, le Grand Conseil vaudois, élu par le peuple, tenait sa première séance à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne.

C'est l'événement mémorable dont nous fêtons aujourd'hui le 114e anniversaire.

* * *

Le peuple vaudois a célébré de façon solennelle, on s'en souvient, le centenaire des deux événements les plus importants de son histoire, c'est-à-dire ceux du 24 janvier 1798 et ceux du 14 avril 1803. Il a, de plus, élevé, à Lausanne, un monument à la mémoire vénérée du major Davel. Il n'est que juste d'évoquer le nom de celui-ci toutes les fois qu'il s'agit de notre liberté, dont il fut l'héroïque précurseur.

Terminons donc en rappelant ici, à titre d'hommage à la mémoire de notre grand patriote, les vers qui clôturaient la pièce : *Davel*, de Virgile Rossel, qui fut jouée avec grand succès au Théâtre de Lausanne, en janvier 1898, à l'occasion des fêtes du centenaire de notre émancipation :

Apothéose.

Ne pleure point, Davel, sur ta patrie !
Rouvre les yeux, Davel, que ta lèvre sourie
Et qu'un éclair de joie illumine ton front !
Un vaillant ouvrier s'en va, d'autres viendront,
Car Dieu ne laisse pas son œuvre inachevée,
Et ta patrie, un jour, sera libre et sauvée.
Qu'importe l'insuccès, qu'importe le trépas :
L'héroïsme est vaincu, la justice, non pas.
C'est du sang des martyrs que naît la liberté,
La mort est le chemin de l'immortalité.
Tu fus et tu seras le précurseur auguste,
Dont la mémoire au cœur des nations s'incruste,
Comme aux parures d'or, une perle de prix ;
Tu fus abandonné, mais tu seras compris
Et ta défaite aura sa superbe revanche.

Prends cette palme verte et cette rose blanche :
Ton pays les verra, ton doux pays de Vaud,
Marier leurs couleurs aux plis de son drapeau
Et saluer demain sa jeune indépendance...
Une aube pâle monte au ciel ; la mort avance ;
Tu meurs ; un dernier cri de ta tombe est monté :
« Pour Dieu, pour la Patrie et pour la Liberté ! »

J. M.

TRAU TSAUD BORLE

(Patois du Nord du canton)

On où adé deré que cein qu'arreve dévessaî arrevâ et qu'on ne l'aî paô rin. Se faut sé trossâ na tsamba aô bin sé fotré na ribliâe pé lé pottè, on araî biau sé betâ au llhî, rein ne lâi fâi ! lâi faut passâ.

Tot parâi, se lo teimps avaî étâ biau l'autr'hî, que plliovessaî et que fasaî on fraî dé laû n'ein araî pa gravâ atan à la féna à Frediet qu'on laî dit la Fredietta.

Adon, la Fredietta que fasaî la buïa pé lo borné d'amon fâ vito 'na pistâïe tanquié à l'hotô po sé retsaudâ on bocon.

L'arreve din lo paîlo ïo l'est on gros fornet avoué on ban ; le laîvé son faordâ tot dépourein dévan de sé chetâ. Mâ, ne fau-te pa que le rpîgné avoué lo gredon et lo pantet et sé chéta à tiu nu su lo fornet qu'étaî tsaudqu'on diabllo et